

Après les ballons espions chinois, Washington prêt à abattre le contrat chinois en RDC

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 699 du vendredi 24 au dimanche 26 février 2023 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

«Crise humanitaire» en RDC

ONU : pyromane et sapeur-pompier

P. 2

Rencontre à Kindu entre Shadary, Matata et Salomon SK Della : une tripartite aux grands enjeux

Dans la province du Maniema, les lignes bougent – dans le bon sens d'ailleurs. Après le Forum sur l'unité, la cohésion et le développement du Maniema qui a jeté les nouvelles bases de collaboration entre fils et filles de cette province, ce sont désormais les actes qui témoignent. Le Maniema s'est donc réconcilié avec lui-même. Tous ces fils et filles regardent dans la même direction, prêts à apporter leur pierre dans la consolidation de l'unité de la province et l'émergence de la République Démocratique du Congo.

S'il y a bien des choses qui divisaient les notables, ce n'est plus le cas, après la Forum de l'unité qui a consacré un nouveau départ.

P. 2



PARLONS-EN

Hypocrisie communautaire

ECONEWS

Ouvrant la session de la conférence ministérielle de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le jeudi 23 février 2023, en prélude au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, prévu ce samedi, le Premier ministre congolais n'a pas mâché ses mots. Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge a exprimé la déception de son gouvernement, dépité par l'absence de soutien des Etats membres de l'organisation sous-régionale face à l'agression dont son pays est l'objet de la part du Rwanda, lui aussi membre de la communauté. Faisant usage d'un terme généralement absent du vocabulaire

(Lire en page 2)

Promotion des investissements : Anthony Nkinzo vante les potentialités de la RDC auprès des assureurs africains

P. 5

Desserte en eau potable : Félix Tshisekedi met en service la station de traitement d'eau de Binza-Ozone

P. 12

«Crise humanitaire» en RDC

ONU : pyromane et sapeur-pompier

Des chiffres qui font froid dans le dos : 26 millions de Congolais seraient dans une situation de précarité avancée; 6,4 millions d'enfants en bas âge en situation de malnutrition alarmante; 5 millions de déplacés internes. La solution consisterait à mobiliser d'urgence plus de 2 milliards de dollars US, selon l'appel désespéré lancé par le Bureau de coordination des affaires humanitaires en République Démocratique du Congo (OCHA), l'un des départements du Secrétariat des Nations-

Un information relayée par tous les médias internationaux a fait le tour du monde : la situation humanitaire en République Démocratique du Congo n'est comparable à nulle autre pareille au cours des dernières décennies dans le monde. Elle est même enduite du vernis plus qu'officiel, étant contenue dans le "Plan de réponse humanitaire" établi conjointement par OCHA et le gouvernement congolais, et portant sur un projet de financement des besoins humanitaires d'urgence. Un authentique appel à la communauté internationale à voler au secours d'un peuple menacé d'une disparition imminente.

Le Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'Onu en RDC affirme d'une part que les besoins humanitaires sont d'une urgence extrême dans les provinces de l'Est du pays affectées par les agressions armées à répétition dont celle de la "rébellion" du M23 ouvertement soutenue par l'armée rwandaise dans le Nord-Kivu, et

qui a occasionné le déplacement de plus d'un demi-million d'habitants des territoires de Rutshuru et de Masisi; et de l'autre, que la situation de carence nutritionnelle n'épargne aucune des 26 provinces de la RDC.

Des interrogations

L'intérêt subite exprimé par la communauté internationale par le biais du Bureau des Nations Unies en RDC ne laisse pas de susciter quelques interrogations. Sa motivation ne serait pas étrangère à la déception des peuples congolais en particulier et africain en général, qui reprochent aux puissances occidentales de focaliser leurs forces et pressions multiformes sur la guerre russo-ukrainienne au détriment de la montée des mouvements djihadistes et autres dans le Sahel et en Afrique centrale.

Dans les milieux gouvernementaux à Kinshasa, l'on ne cache pas un certain scepticisme quant à l'aboutissement de la levée des fonds annoncée par OCHA, quoique avec l'assentiment des instan-

Unies, conjointement avec le gouvernement congolais. Depuis la publication de ce rapport, son coordonnateur résident, Bruno Lemarquis, secoue ciel et terre, faisant valoir que le pays fait face à la plus grande crise humanitaire de tous les temps, et la levée de fonds lancée n'a pas son pareil dans l'histoire des Nations Unies. Il y a urgence, estime-t-il, avant que ne soit décrété l'état de famine généralisée en RDC.

ECONEWS

ces officielles. S'exprimant sous le sceau de l'anonymat, un proche du ministère des Affaires étrangères contacté par Econews estime que «le brusque intérêt de l'ONU pour la situation humanitaire dans notre pays est de la simple poudre aux yeux. En réalité, il est destiné à préparer la venue du président français Emmanuel Macron attendu à Kinshasa au début du mois de mars, et dont la visite n'est pas la bienvenue en raison de l'appui de son pays au Rwanda que du reste il n'a jamais condamné dans son agression contre la RDC».

Et il y a plus; la déception du pouvoir de Kinshasa dictée par la frilosité des membres du Conseil de sécurité des Nations Unies à exercer des pressions décisives sur le président rwandais pourrait l'amener à se trouver de nouveaux alliés plus combattifs. Ici, tous les regards se tournent vers l'organisation paramilitaire Wagner déjà présente sur le territoire centrafricain voisin.

Selon notre interlocu-

teur, «la probabilité que Wagner débarque à brève échéance dans l'Est de la RDC n'est pas à écarter. De toute façon, le président Tshisekedi n'a plus le choix. Il est désormais conscient du piège dans lequel il est tombé en adhérant à la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (EAC), dont le corps expéditionnaire est inexplicablement inopérant».

L'intention d'OCHA est certes à saluer; mais les mécanismes de levée des fonds par des organismes des Nations Unies s'étalent sur des périodes allant de mois à plusieurs années. Lever 2 milliards de dollars US n'est pas une sinécure dans un environnement international miné par la crise énergétique et la guerre aux portes de l'Europe. Les alliés de la RDC par l'ONU interposés ont clairement d'autres priorités. Dans ce cas, Kinshasa devrait se déterminer. Et faire le choix cornélien de choisir entre le pyromane et le sapeur-pompier. Un choix difficile quand les deux ne font qu'un.

PARLONS-EN

Hypocrisie communautaire

(Suite de la Une)

diplomatique, le chef des «Warriors» a accusé les délégués des pays membres et ses chers collègues d'«hypocrisie diplomatique».

Au-delà du langage diplomatique, le message est clair. La plupart des Etats membres de la CEEAC ont des raisons de s'abstenir de porter grief aux tendances hégémonistes de Paul Kagame dans la province congolaise du Nord-Kivu, où ses armées occupent des pans entiers des territoires de Rutshuru et de Masisi.

Sans nul doute, Sama Lukonde avait en esprit la présence des unités rwandaises au sein de la force des l'Onu en Centrafrique et l'appui inconditionnel de la France au régime tchadien du général «Kaka» Idriss Déby. La France qui, et c'est un secret de polichinelle, est le puissant allié du pouvoir de Paul Kagame au Rwanda. Un exercice pénible pour le premier ministre congolais. Et on le serait à moins, tant que son pays n'a plus pour allié, à ce jour, que son peuple, selon l'expression de la journaliste belge Colette Braeckman.

Une communauté par essence à caractère économique, la CEEAC est restée aphone depuis l'agression de la RDC par le Rwanda. Mais au cours des réunions au plus haut niveau des dirigeants des 11 Etats membres, il n'est pas exclu que la politique s'invite dans les discussions. Et la diplomatie congolaise n'est jamais parvenue, à tout prendre, à affirmer une détermination ferme tendant à emporter l'adhésion de ses voisins proches et au-delà.

Evoker, de la part du gouvernement congolais une «hypocrisie» à peine voilée, relève d'un aveu de faiblesse aux yeux de ses partenaires. C'est aussi le lieu de s'interroger sur la nécessité d'adhérer à une multitude d'associations sous-régionales à caractère purement protocolaire. De la SADC à l'EAC, en passant par la CEEAC et la CIRGL, le peuple est en droit de s'interroger sur l'opportunité de cette multitude d'étiquettes qui, à la longue, bloquent son développement sous le faux prétexte d'une intégration aux lendemains incertains.

Arrêt sur image

Rencontre à Kindu entre Shadary, Matata et Salomon SK Della : une tripartite aux grands enjeux

HUGO TAMUSA

Dans la province du Maniema, les lignes bougent – dans le bon sens d'ailleurs. Après le Forum sur l'unité, la cohésion et le développement du Maniema qui a jeté les nouvelles bases de collaboration entre fils et filles de cette province, ce sont désormais les actes qui témoignent. Le Maniema s'est donc réconcilié avec lui-même. Tous ces fils et filles regardent dans la même direction, prêts à apporter leur pierre dans la consolidation de l'unité de la province et l'émergence de la République Démocratique du Congo.

S'il y a bien des choses qui divisaient les notables, ce n'est plus le cas, après la Forum de l'unité qui a consacré un nouveau départ. C'est dans ce nouvel élan que tout Maniema a accueilli avec joie la dernière tripartite



Emmanuel Ramazani Shadary, Matata Ponyo Mapon et Salomon SK Della à Kindu. Que se sont-ils dits ? Suspense !

entre Ramazani Shadary, Matata Ponyo Mapon et Salomon SK Della, l'un des plus fidèles lieutenants de Moïse Katumbi.

Il y a quelque chose qui se met en place dans le Maniema.

Avec un Maniema, plus que jamais uni et qui est parvenu à laver ses linges sales en famille, c'est une nouvelle donne qui surgit dans le paysage politique congolais.

La tripartite Shadary –

Matata – SK Della augure de grands enjeux politique, à quelques mois des élections générales du 20 décembre 2023. Il faut bien suivre ce qui se passe au Maniema – pour ne pas être pris de court.

Après les ballons espions chinois, Washington prêt à abattre le contrat chinois en RDC

La publication par l'Inspection générale des finances (IGF) du rapport sur le contrat chinois, signé en 2008 entre la République Démocratique du Congo et un Groupe d'entreprises chinoises, a ramené sur le sol congolais la grande bataille économique que se livre les Etats-Unis et la Chine au niveau mondial. A Kinshasa et partout ailleurs, certains observateurs soupçonnent une influence américaine derrière l'action menée par l'IGF. Ce n'est donc pas pour rien que l'ambassade de Chine en RDC n'a pas attendu longtemps pour réagir à ce qu'elle qualifie de « préjugés » de l'IGF, estimant que le contenu « ne correspond pas à la réalité » et « ne

peut pas être considéré comme crédible et n'a pas de valeur constructive ». C'est tout dit. C'est dire qu'après la polémique autour des ballons espions chinois interceptés sur le ciel américain, Washington cherche à abattre le contrat chinois en RDC. Principal allié des Etats-Unis, l'Union européenne a délégué, mardi dernier, auprès de Mme la ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, son chef de la Délégation en RDC, Jean-Marc Châtaigner, pour la « construction d'un partenariat stratégique dans la transformation des minerais de la RDC ». Tout s'explique.

En début de cette année, le monde a appris via le communiqué du département de la Défense des Etats-Unis qu'un ballon espion, non identifié, était repéré et abattu au-dessus de l'espace aérien de l'Amérique du Nord.

Pékin a, de son côté, affirmé que Washington a aussi envoyé des ballons pour espionner son espace aérien. En effet, la tension diplomatique, engendrée par cette affaire des ballons espions, est venue envenimer les relations déjà tendues entre les deux pays ces dernières années.

Tandis que la saga des ballons continue à l'échelle mondiale, en République Démocratique du Congo, c'est le dernier rapport de l'IGF sur le contrat chinois de 2008 qui alimente la chronique. Surnommé « *contrat du siècle* », conçus sur le modèle gagnant-gagnant, selon ses initiateurs, les conclusions de l'IGF ont mis en évidence une entreprise de prédation où les intérêts de la RDC ont été to-

talement marginalisés.

En réalité, c'est la présence chinoise dans les mines de la RDC qui est remise en cause. Pour quel intérêt ? A qui profite ce rapport de l'IGF ? Autant de questions qui taraudent les esprits.

Hasard ou simple Coïncidence ? Nul ne peut en établir la corrélation. Cependant, les derniers voyages effectués par Jules Alingete, patron de l'IGF, au pays de l'Oncle Sam, pousse à réfléchir. Et surtout lorsqu'on connaît les intentions de Washington sur les minerais stratégiques de la RDC, dans le contexte du bouleversement de l'ordre mondial actuel.

RDC, CHAMP DE BATAILLE ENTRE WASHINGTON ET PÉKIN

Entre les deux pays, la bataille se joue sur l'hégémonie mondiale. Première puissance économique mondiale, les Etats-Unis accumulent un grand retard par rapport à la Chine, en termes d'accès aux minerais stratégiques pour



L'IGF Jules Alingete, l'homme qui bouscule les intérêts chinois dans les mines congolaises

lesquels la RDC dispose d'une bonne dotation naturelle. Or, dans les mines congolaises, Pékin dispose d'un sérieux avantage, en s'assurant le contrôle des filières de cuivre et du cobalt. Tout récemment, la Chine a encore mis la main sur le zinc du Haut-Katanga, sans compter le lithium de Manono, dans la province de Tanganyika, pour lequel la Chine se bat pour bien positionner son major minier, Zijin Mining Company.

C'est dire que les Etats-Unis se retrouvent dans une

stratégie de rattrapage en rognant sur les intérêts de la Chine dans les mines congolaises. Washington utilise tous les moyens à sa disposition qui, pour certains, inclurait aussi l'IGF.

Une chose est vraie : Washington ne laissera ni la Chine ni la Russie contrôler les immenses ressources minières de la RDC. Il est prêt à se rabattre sur toutes les cartes à sa disposition.

De ce point de vue, il ne serait donc pas impossible que Washington ait poussé Jules

Alingete à déterrer les vieux contentieux autour de ces contrats de 2008 dans le but de discréditer les Chinois et, par ricochet, les tenants du régime d'alors, aujourd'hui opposants. A la veille des élections, la stratégie serait bien payante au régime en place à Kinshasa. L'objectif pourrait être multiple, notamment évincer les Chinois, dissuader la Russie et créer un boulevard facilitant la victoire du régime actuel aux prochaines élections.

Grand allié des Etats-Unis, l'Union européenne travaille déjà le Gouvernement congolais. Mardi dernier, Jean-Marc Châtaigner, chef de la Délégation de l'UE en RDC, est allé à la rencontre de Mme la ministre nationale des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi. Objectif des échanges : parvenir à la construction d'un partenariat stratégique dans la transformation des minerais de la RDC. Une façon de mettre déjà en place les éléments du puzzle pour mieux contrer la Chine sur les mines de la RDC.

Renégociation du contrat chinois : l'IGF Jules Alingete, le bras armé de Washington pour bouffer du Chinois ?

Le 20 septembre 2022, pendant que se tenait à New York la 77^{ème} session ordinaire de l'ONU, Jules Alingete recevait dans la même ville le prix « *Forbes Best of Africa 2022* » institué par le magazine américain Forbes, fondé par Bertie Charles Forbes en 1917. Son siège social est situé sur la 5^{ème} Avenue à New York. Son classement annuel identifie les entreprises les plus performantes et les personnalités les plus célèbres au monde.

Fait du hasard ? Pas du tout, parce qu'en avril 2022, Jules Alingete avait participé à un Forum des investissements Nord-Sud organisé par Anthony Lebukwe à Houston avec comme thème « *S'inspirer du modèle américain pour booster l'industrialisation de la zone Congo* ». L'objectif affiché était « le rapprochement entre les décideurs congolais et les investisseurs américains, le mixage d'opportunités d'affaires entre les pays de l'Amérique du Nord et ceux du bassin

du Congo, ainsi que le renforcement de la présence économique américaine au Congo ».

Bien entendu, il avait été question d'exploitation minière en RDC avec, en toile de fond, la révisitation du contrat sino-congolais.

Annus 2022 de passage à Kinshasa dans le cadre de la mise en place du secrétariat américain Antony Blinken y a été fait allusion. Dans la déclaration du Département d'Etat par l'opinion sur cette visite, le mot de sous-titré que « *les Etats-Unis soutiennent la décision du gouvernement de la RDC de revoir les contrats miniers et une plus grande responsabilisation dans le secteur* » et encourageant « *la RDC à poursuivre sa collaboration et à travailler sur la transparence fiscale, les droits du travail et le respect des normes environnementales, sociales et de gouvernance pour le secteur minier* ».

Pour ce faire, poursuit le porte-parole du Département d'Etat, Washington mettait à la disposition de Kinshasa USD 30

millions « *pour aider la RDC à promouvoir des pratiques minières responsables et durables* ».

Et voilà qu'en septembre 2022, en mission d'enquête de 60 jours dans l'ex-Katanga, une équipe de l'IGF va non seulement convoquer hors-délai la direction générale de l'IGF, mais en plus décider de la suspension des droits d'exonération douanière alors qu'elle n'en avait ni la compétence ni le droit.

Où était-il, Jules Alingete, au moment où son équipe violait toutes les règles établies ?

On vous le donne en mille : il se faisait offrir à New York le fameux Prix « *Forbes Best of Africa 2022* ».

Encore fait du hasard ? Pendant que ceux qui peuvent répondre s'y exercent, il y a lieu de relever le « *supplément d'enquête* » exigé par l'IGF la veille du sommet « *Etats-Unis/Afrique* » mi-décembre 2022.

Le constat auquel toutes ces coïncidences conduisent fait soupçonner dans la bravade de

l'IGF une main noire. Elle serait américaine que personne ne s'en douterait.

En effet, depuis quasiment l'annonce de la signature du contrat sino-congolais en 2007, Washington n'a jamais apprécié ce qu'on considère comme une « *intrusion chinoise* » dans l'exploitation minière en RDC, activité monopolisée par les entreprises occidentales depuis plus d'un siècle.

Or, les Congolais s'en sont rendu compte par eux-mêmes : depuis les années 1985, il n'y a plus eu d'investissements européens ou américains de grande envergure dans ce pays. Pire, la transition politique démarrée en 1990 avec le faux massacre d'étudiants survenu sur le campus de l'université de Lubumbashi (né en 1963, Jules Alingete avait 27 ans à l'époque) avait entraîné la suspension de la coopération structurelle. Pis, la guerre de l'AFDL suivie de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila ainsi que de l'avènement de Joseph Kabila en pleine « bal-

kanisation » – puisque chaque belligérant administrait en autonomie le territoire sous son contrôle – constituait pour les Occidentaux un bon prétexte d'accroître le désinvestissement.

C'est finalement le contrat sino-congolais qui a restitué la foi et requinqué le moral des Congolais dans leur pays au grand dam, malheureusement des forces congolaises et étrangères acquises au schéma du démembrement.

De là à supposer alors l'instrumentalisation – peut-être volontaire, peut-être non volontaire – de l'IGF pour punir les Chinois d'avoir empêché le plan « *balkanisation* » de se réaliser – il n'y a qu'un pas vite franchi.

De quoi inciter, ou plutôt exhorter Jules Alingete et tous ceux qui, de manière consciente ou inconsciente, ont participé à la messe noire du 15 février 2023 pour « *bouffer du Chinois* », à apprendre à se mêler du cadeau des Grecs des temps modernes.

S.M. (TRIBUNE TIRÉE DE YABISONNEWS.CD)

Contre la Chine et la Russie : Macron, les 3 et 4 mars en RDC, pour convaincre Kinshasa à rester dans le giron de Paris

Le président français Emmanuel Macron se rend du 1^{er} au 5 mars, au Gabon, en Angola, au Congo-Brazzaville et en République Démocratique du Congo (RDC). Objectif : contrer l'influence de la Chine et de la Russie et renouer les liens avec l'Afrique centrale. Emmanuel Macron prévoit de passer deux jours en RDC, soit les 3 et 4 mars, pour jeter les bases d'une nouvelle coopération avec Kinshasa, en proie à une guerre d'agression menée par le Rwanda via les terroristes du M23. Ayant perdu sensiblement son influence en Afrique de l'Ouest, Paris tient à ne pas subir les mêmes travers en Afrique centrale.

ECONEWS AVEC LE POINT/AFRIQUE

Le programme va s'accélérer pour le président français Emmanuel Macron, qui se rend du 1^{er} au 5 mars dans pas moins de quatre pays d'Afrique centrale, pour un sommet consacré à la protection des forêts équatoriales et pour renforcer des liens bilatéraux dans une sphère d'influence de plus en plus disputée. Ainsi, à Libreville, au Gabon, les 1^{er} et 2 mars, il participera au «*One Forest Summit*» consacré à la préservation et la valorisation des forêts du bassin du fleuve Congo, a annoncé, jeudi 23 février, l'Élysée, rapporte l'AFP, cité par Le Point/Afrique.

Avec 220 millions d'hectares de forêts, le bassin du Congo représente le deuxième massif forestier et

le deuxième poumon écologique de la planète après l'Amazonie à travers plusieurs pays (République Démocratique du Congo, Congo-Brazzaville et Gabon notamment).

De l'Afrique au Brésil et l'Asie du Sud-est, ces forêts sont désormais menacées par la surexploitation agricole et industrielle et dans certains cas la production pétrolière.

INTENSIFIER LES RELATIONS AVEC LES PAYS NON FRANCOPHONES

Emmanuel Macron, qui souhaite intensifier les relations avec les pays anglophones et lusophones du continent, se rendra ensuite à Luanda le 2 mars afin de lancer un partenariat de production franco-angolais en matière agricole. Il poursuivra sa tournée à Brazzaville, au Congo, le 2 mars, puis en Ré-

publique Démocratique du Congo, les 3 et 4 mars.

A Kinshasa, le déplacement sera consacré à «*l'approfondissement de la relation franco-congolaise dans les domaines de l'éducation, la santé, la recherche, la culture et la défense*», a indiqué la présidence française.

UN PRÉSIDENT RATRAPÉ PAR LES RÉALITÉS DU TERRAIN

Cette tournée intervient alors que l'influence de la France est bousculée par la Russie et le groupe de mercenaires russes Wagner dans plusieurs pays d'Afrique francophone, notamment au Mali et en Centrafrique.

En juillet, Emmanuel Macron, qui veut faire de l'Afrique une des priorités de son second quinquennat, avait effectué une tournée au Cameroun, au Bénin et en Guinée-Bissau.

Pointant la guerre en Ukraine, il avait alors accusé la Russie d'être «*l'une des dernières puissances impériales coloniales*» et de mener une nouvelle forme de «*guerre hybride*» dans le monde. Nombre de pays du Sud, notamment africains, soucieux de préserver leurs intérêts et considérant que

cette guerre n'est pas la leur, ont refusé de prendre position sur l'offensive russe menée depuis maintenant un an en Ukraine. Il faut souligner que ces dernières années, Paris est devenu la cible privilégiée du camp russe qui n'hésite pas à faire usage de fake news.

Si lors de son premier mandat, le président Emmanuel Macron a clairement affiché sa volonté d'éviter le traditionnel pré carré français en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, la donne a changé et son second mandat est marqué par un réinvestissement dans les pays autrefois boudés. L'objectif est de défendre les intérêts français, et renouer les liens politiques, économiques et sécuritaires avec ses partenaires traditionnels, eux aussi courtisés par la Chine, la Russie, la Turquie ou encore les pays du Golfe. Et il y a urgence, car au-delà de la Chine ou de la Russie, il y a aussi une compétition qui se joue entre pays européens. Le Gabon, pays de l'ancien pré carré français, a rejoint en 2022, l'organisation du Commonwealth.

En tout cas, sur place, ce voyage suscite aussi la co-

lère d'une partie de la Société civile et de l'opposition gabonaise, à six mois de l'élection présidentielle prévue fin août. Cette opposition suspecte Emmanuel Macron de vouloir apporter via cette visite son soutien à Ali Bongo Ondimba, au pouvoir depuis 2009 et dont la réélection en 2016 est toujours contestée.

«*À tort ou à raison, les Gabonais interpréteront votre arrivée dans leur pays comme l'expression du soutien de la France au régime en place, en vue de favoriser son maintien au pouvoir*», peut-on lire dans une lettre datée du 10 janvier, signée par les principaux leaders de groupes d'opposition et de la Société civile parmi les plus virulents contre le régime en place.

Ancienne colonie française indépendante depuis 1960, cet État d'Afrique centrale de deux millions d'habitants et riche de son pétrole a longtemps constitué un pays clé pour la France sur le continent.

Le même soupçon pourrait peser sur le déplacement du chef de l'État français en RDC, alors qu'un scrutin présidentiel est censé s'y dérouler en décembre.

Indifférente face à l'agression de la RDC par le Rwanda

Sama Lukonde invite la CEEAC à «se vider de toute dose d'hypocrisie diplomatique»

FRANCIS M.

Vu de Kinshasa, le silence de la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique Centrale) face à l'agression dont est victime la République Démocratique du Congo de la part d'un pays membre, le Rwanda, passe pour une pullule amère. En prélude de la conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC, prévue ce samedi 25 février à Kinshasa, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a profité de l'ouverture des travaux du Conseil des ministres de cette organisation sous-régionale, jeudi 23 février 2023 à Congo Fleuve Hôtel, pour faire part de la désapprobation de Kinshasa.

Dans son mot de circonstance, le Premier ministre Sama note qu'en tant que communauté au sens réel du terme, la CEEAC doit donc «se vider de toute dose d'hypocrisie diplomatique. La CEEAC ne doit pas rester indifférente lorsqu'un État membre est agressé par un autre de la même communauté.



Le Premier ministre à l'ouverture du Conseil des ministres de la CEEAC

Elle doit également reconnaître que toute insécurité freine manifestement le décollage économique de la sous-région». Et d'ajouter : «*Ce questionnement interpellateur, je l'espère, trouvera un écho favorable auprès des Chefs d'État et de Gouvernement des États membres de la Communauté pour mettre fin à cette agression et enfin avoir la paix dans l'Est de la République Démocratique du Congo et dans toute la sous-région*».

L'occasion faisant le lardon, Sama Lukonde a dénoncé l'agression de la RDC par le Rwanda sous couvert du M23, rappelant les objectifs énoncés à l'article 4 du traité révisé de la CEEAC, qui sont, entre autres, de «*promouvoir la coopération, le renforcement de l'intégration régionale en Afrique centrale, dans tous les domaines de l'activité politique, sécuritaire, économique*».

«*En vue de réaliser l'auto-*

nomie collective, d'élever le niveau de vie des populations, d'accroître et de maintenir la stabilité économique, les fondateurs de notre communauté ont établi ainsi les principes fondateurs pour son meilleur fonctionnement et se sont engagés à les respecter. Il s'agit notamment des principes d'intangibilité des frontières, de bon voisinage, de non-agression, de non recours à la force pour le règlement des différends, de non indifférence, de solidarité, d'assistance mutuelle, de maintien de la paix et de la sécurité ainsi que de la stabilité régionale par la promotion, le renforcement des relations de bon voisinage à travers notamment le respect de l'intégrité territoriale. Il convient d'indiquer ici, puisque nul n'en est ignorant, que la guerre que nous impose le régime de Kigali pendant ce moment, sous couvert du M23, a déjà causé comme l'a été rappelé des milliers, voire même des millions de morts couplés à ce drame humain, le pillage systématique des ressources naturelles ainsi qu'un drame humanitaire qui appelle un vrai ques-

tionnement», a souligné le Chef du Gouvernement.

Il a, cependant, réitéré l'importance que la RDC à la CEEAC. «*Ma présence à ce segment du Conseil des ministres de la CEEAC témoigne de l'intérêt particulier que le Gouvernement de la République Démocratique du Congo accorde aussi bien aux questions de l'intégration régionale en tant qu'outil indispensable de croissance et stabilité politique entre États, qu'à la paix et la sécurité au niveau de la sous-région*», a déclaré le chef du Gouvernement, soulignant toute sa disponibilité à aider le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à réussir son mandat au sein de la présidence tournante de la CEEAC.

«*En effet, une année durant, le Gouvernement congolais que j'ai l'honneur de diriger, à travers le ministère de l'Intégration Régionale et Francophonie, s'est engagé sans relâche à accompagner la mandature de Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo à la tête de la CEEAC*», a indiqué le chef du Gouvernement congolais.

Promotion des investissements : Anthony Nkinzo vante les potentialités de la RDC auprès des assureurs africains

En marge de la 47^{ème} Assemblée générale de la Fédération des Sociétés d'Assurance de Droit National Africaines (FANAF) qui se tient du 20 au 24 février 2023 à Kinshasa, sous le thème « L'assurance africaine : comment exploiter au maximum son potentiel pour une prospérité partagée », l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI) a organisé une rencontre d'affaires avec les membres du FANAF à Sultani Hôtel de Kinshasa, pour parler de questions d'investissement et d'attraction des investissements directs étrangers en République Démocratique du Congo. Trois intervenants à cette matinée d'affaires : le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, le directeur général de l'ANAPI, Anthony Nkinzo Kamole, et le directeur général de l'ARCA, Alain Kaninda.

TIGHANA MASIALA

Kinshasa a abrité, du 20 au 24 février 2023, la 47^{ème} Assemblée générale de la Fédération des Sociétés d'Assurance de Droit National Africaines (FANAF). C'est dans ce cadre que l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI), sous la direction de son directeur général, Anthony Nkinzo, a organisé, à Sultani Hôtel Kinshasa, une matinée d'affaires à l'attention des assureurs africains venus participer à ces assises.

Trois thèmes ont été abordés lors de cette rencontre.

Le premier, sur « Le cadre macro-économique en RD Congo : avancées réalisées et perspectives », a été développé par le ministre des Finances, Nicolas Kazadi. Le directeur général de l'ANAPI, Anthony Nkinzo Kamole, a quant à lui, parlé de « L'impact des réformes sur l'environnement d'investissement et le développement socio-économique de la République Démocratique du Congo et l'attraction des investissements directs étrangers dans les secteurs prioritaires de la République Démocratique du Congo ».

Enfin, le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, s'est appesanti



Le directeur général de l'ANAPI, Anthony Nkinzo Kamole

sur « Le cadre macro-économique en RD Congo : avancées et perspectives d'avenir.

Dans son intervention, le ministre des Finances a réaffirmé la volonté de la République Démocratique du Congo d'accroître le taux de pénétration des assurances. Il a par la même occasion insisté sur l'importance d'un partage d'expérience avec ces assureurs, notamment sur le contrôle des assurances obligatoires.

« Sur le plan macro-économique, on est plus dynamique que jamais. Avec un taux de croissance de 8,5 en 2022 et une perspective d'aller au-delà en 2023, il y a de bonnes

raisons de venir en République Démocratique du Congo où d'y rester pour développer ses affaires », a signifié le ministre des Finances aux assureurs africains.

Pour sa part, le directeur général de l'autorité de régulation du secteur des assurances, Alain Kaninda, a présenté l'écosystème technique, le potentiel comme les perspectives des assurances obligatoires.

L'Agence nationale pour la promotion des investissements ANAPI qui a organisé cette matinée d'affaires, a, par son directeur général, M. Anthony Nkinzo Kamole, présenté aux

délégués de la FANAF le tableau de l'environnement des affaires congolaises, en mettant un accent sur l'impact des réformes et les secteurs prioritaires d'investissement.

A l'issue des échanges avec les représentants des assureurs africains invités à cette rencontre, l'ANAPI a identifié plusieurs domaines dans lesquels la République Démocratique du Congo peut collaborer avec les autres pays africains en matière d'assurance. Notamment le contrôle des assurances obligatoires, la question liée aux prêts hypothécaire dans l'immobilier, le développement des activités immobilières et autres qui dépendent de la capacité des assureurs institutionnels.

Cette matinée d'affaires de très grande portée a permis de convenir les visions et les objectifs qui permettront à la République Démocratique du Congo de partir sur de bonnes bases avec ces potentiels partenaires en matière d'assurance. Une connexion qui augure des lendemains meilleurs pour le secteur des assurances en RDC.

Revue annuelle du partenariat RDC-CAFI : réformer le FONAREDD pour plus de visibilité de son action

FRANCIS M.

La réunion de validation annuelle du partenariat entre la RDC et l'initiative pour la forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) s'est tenue, jeudi au Pullman Grand Hôtel Kinshasa, en présence de toutes les parties prenantes. Points focaux de ce partenariat au sein du Gouvernement, la vice-Première ministre (VPM) en charge de l'Environnement et Développement durable ainsi que le ministre des Finances ont été associés à cette réunion.

Faisant le point de toutes les actions entreprises depuis la mise en place de ce partenariat, cette revue annuelle a levé l'option d'accélérer la réforme du FONAREDD (Fonds national REDD) pour plus de visibilité de son action sur le terrain. C'est le plaidoyer qu'a porté Mme Eve Bazaïba, VPM en charge de l'Environnement et Développement durable.

Dans son allocution, Mme Eve Bazaïba a réitéré l'engagement du gouvernement à doter le FONAREDD d'une personnalité juridique conformément au cadre légal en vigueur en RDC. Elle plaide en faveur de la réforme du FONAREDD pour élargir son champ d'action.

« Je réitère l'engagement

du gouvernement à accélérer et à accompagner la réforme du FONAREDD, en lui dotant d'une personnalité juridique conformément au cadre légal en vigueur en RDC, afin que ce dernier joue plus efficacement son rôle dans la mise en œuvre et l'atteinte des jalons de la lettre d'intention qui soutient ce second partenariat RDC-CAFI. Et cette réforme va permettre à tous les membres du gouvernement concernés de jouer aussi leur rôle conformément à leurs secteurs respectifs », a indiqué Mme Eve Bazaïba.

Plus explicite, Mme Eve Bazaïba a fait remarquer que « Le Gouvernement de la RDC sera très regardant sur les résultats atteints dans ce partenariat. Nous devons être en mesure de savoir ce qui est fait avant, et après l'intervention ».

Le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, a confirmé la ferme volonté du Gouvernement à atteindre les objectifs fixés, notamment la réduction de la déforestation et de la pauvreté. A cet effet, il a donné toutes les garanties du Gouvernement de la RDC à s'inscrire dans ce schéma : « Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, nous sommes engagés à l'atteinte des objectifs que nous



La VPM Eve Bazaïba et le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, posent avec les parties prenantes, dont le coordonnateur du FONAREDD, Bavon N'Sa Mputu Elima

nous sommes fixés pour concilier nos objectifs de réduction de la déforestation et ceux de réduction de la pauvreté. C'est la raison pour laquelle nous tenons à ce que le gouvernement pilote, au travers du FONAREDD, la programmation et la mobilisation des ressources qu'elles soient domestiques ou internationales pour l'atteinte des ambitions et des objectifs que nous nous sommes assignés ».

Se voulant pragmatique, le ministre Nicolas Kazadi défend une approche plus pragmatique : « La RDC préfère la promotion de mini et micro centrales électriques que les foyers amé-

liorés tel que prévoit le programme CAFI. La RDC veut s'inscrire dans la durabilité, le foyer amélioré ne l'est pas ».

Pour sa part, le représentant du Conseil d'administration de CAFI, Tony Baumann, a réaffirmé l'engagement de cette structure à mobiliser un appui financier conséquent à la RDC.

Tony Baumann, représentant de CAFI, note que « le renouvellement de ce partenariat à Glasgow est remarquable dans la mesure où il s'agit d'un partenariat de long terme. Dix ans pendant lesquels CAFI s'engage à mobiliser un appui financier conséquent, c'est-à-dire 500.000.000

USD pour la première sous-période de cinq ans de 2021 à 2026 et à poursuivre ses efforts de mobilisation financière pour la période allant jusqu'à 2031 ».

Le FONAREDD est un outil de mobilisation des financements, de Coordination intersectorielle et du suivi des financements liés à la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des Forêts (REDD+), ainsi que l'atténuation des effets du changement climatique. Suivez notre vidéo institutionnelle ici

Le Fonds National REDD+ (FONAREDD) constitue l'instrument financier pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale REDD+ (Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts) en RDC, à travers ses Plans d'Investissement.

Son opérationnalisation a été inscrite comme mesure prioritaire dans la matrice de gouvernance économique, dans son volet relatif au renforcement de la gouvernance forestière et à la préparation de la RDC aux financements REDD+. Par contre, CAFI est une structure de l'ONU qui vient en appui au FONAREDD, pour la partie congolaise, dans le cadre du financement des projets liés au réchauffement climatique.

L'ODEP scrute les quatre ans des finances publiques sous le régime Tshisekedi, entre 2019 et 2022

Depuis 2019, la République Démocratique du Congo connaît un changement au sommet de l'Etat avec l'avènement d'un nouveau Président de la République, issu des élections tenues en décembre 2018. Pour gérer le pays, un accord a été conclu entre le Président sortant et l'actuel Président pour une gestion commune de l'Etat. Au bout de deux ans, le Président actuel a jugé que cet accord ne lui permettait pas de mettre en application les politiques publiques conformes à sa vision de développement du pays.

Au mois de décembre 2020, le Président de la République a mis fin à cet accord. L'objectif principal était de se débarrasser des pesanteurs de l'ancien régime, d'acquiescer une nouvelle majorité et ainsi avoir les mains libres pour asseoir le Plan d'Action du Gouvernement (PAG) basé essentiellement sur : la lutte contre la pauvreté ; l'amélioration du social de la population; la fin de la guerre dans l'Est du pays, la restauration de l'autorité de l'Etat; la relance de l'économie du pays; la lutte contre la corruption.

De manière générale, la Société civile, de 2014 à 2021, a relevé les faiblesses globales ci-après dans la gouvernance budgétaire : une budgétisation non exhaustive. Les délais accordés aux ministères techniques pour la présentation de leurs propositions restent toujours trop courts; des dépenses irrationnelles. Entre 2017 et 2019 par exemple, les dépenses courantes qui représentent 66,4% du budget ont été exécutées à 91% tandis que les dépenses en capital qui représentent en prévision 33,6% du budget n'ont été exécutées qu'à 9%; une budgétisation déconnectée des politiques publiques : le processus de programmation/budgétisation souffre d'un manque d'ancrage du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT); une budgétisation déconnectée de la lutte contre la pauvreté, il revient, d'après les différentes revues des Objectifs Millénaires pour le Développement (OMD) et Objectifs de Développement Durable (ODD) retenus dans les quatre piliers de PNSD, que très peu de ces objectifs ont pu être atteints; en rapport avec le New Deal, la principale leçon tirée est celle d'une budgétisation désarticulée ne permettant pas une convergence des efforts, actions et programmes vers la résolution de la fragilité et la marche vers la résilience; le non-respect de la procédure d'encaissement et de décaissement des fonds, selon les chaînes des recettes et des dépenses; le dé-

passement des allocations budgétaires des institutions et ministères de souveraineté, au détriment des ministères à caractère social et économique; trop de régimes fiscaux spéciaux (exonérations, taux particuliers, exemptions, etc.) appliqués aux personnes physiques et morales; ce qui influe négativement sur le niveau de mobilisation des recettes publiques; le déficit de suivi et de contrôle par le Parlement, l'Inspection Générale des Finances et la Cour des Comptes, dans l'exécution du budget; la disparité entre les données de la Direction Générale de Reddition des Comptes (DGRC) et les états de suivi budgétaire produits et publiés par le ministre du Budget.

Et pour finir, notez que cette mauvaise gouvernance ne s'arrête pas en 2021 ou en 2022. Au 31 janvier 2023, la situation de nos finances publiques est très préoccupante, avec un déficit budgétaire de 491 milliards de francs congolais.

Une gouvernance budgétaire assise sur de telles faiblesses n'a permis ni de créer des richesses ni d'améliorer les conditions sociales de la population, et encore moins d'être susceptible de rendre effective la décentralisation, telle que prévu par la Constitution. Elle place difficilement le pays sur la voie vers l'émergence.

Ce bilan largement négatif ne peut pas être mis totalement sur le dos du premier ministre Sama Lukonde. Il est partagé avec le gouvernement bis de la Présidence de la République : un directeur de Cabinet, trois adjoints, 17 conseillers principaux à la tête de 17 collèges de conseillers, des conseillers spéciaux, des conseillers privés, tous ayant rang de ministres et assumant des tâches propres aux ministères sectoriels du Gouvernement.

Sama Lukonde a été un Premier ministre faible et affaibli, entre autres, par le gouvernement bis de Félix Tshisekedi qui fonctionne comme s'il était dans un régime présidentiel alors que notre Constitution a instauré en RDC un régime à la française semi-présidentiel. Cette pagaille, ce dysfonctionnement institutionnel n'a pas laissé le premier ministre assumer les pouvoirs que lui donne la Constitution.

Voici les conclusions des dysfonctionnements observés par l'ODEP d'une part, et les réformes proposées et non prises en compte depuis quatre années, soit de 2019 à 2022, d'autre part.

L'absence de justice sociale dans la répartition des richesses nationales, le manque de transparence et l'absence de discipline budgétaire, le manque d'équité dans la gestion des finances publiques sont les facteurs ayant caractérisé la gouvernance des finances publiques de 2019 à 2022. Le déficit de suivi et de contrôle par le Parlement, l'Inspection Générale des Finances et la Cour des Comptes, dans l'exécution du budget. Conséquences, l'atteindre des résultats de la mise en œuvre du programme d'actions du gouvernement reste faible.

De ce qui précède, nous estimons que l'exécution des budgets de janvier 2019 à décembre 2022 n'a pas été conforme aux lois des finances y afférentes. Il y a l'inadéquation entre la vision et la programmation, la budgétisation, l'exécution, le suivi-évaluation. Elle n'a permis ni de créer des richesses ni de promouvoir une croissance économique pro-pauvre ni d'améliorer les conditions sociales de la population. Par conséquent, l'ODEP propose les recommandations ci-après :

Il faut changer la vision globale en matière de politique économique

Il serait presque banal

de dire que nous devons opter pour une voie de développement endogène. Cette voie exige que notre société reste elle-même, qu'elle puise ses forces dans sa culture et dans les formes de pensées et d'action qui lui sont propres, afin que notre développement devienne une réalité de transformation permanente de notre système social.

Opter pour un développement endogène, c'est faire en sorte que celui-ci réponde à des valeurs communes, à une inspiration cohérente, à des espoirs et des besoins partagés, où se reconnaît l'ensemble de la collectivité nationale, et qu'il puisse mobiliser ses volontés, ses énergies, ses imaginations rassemblées. C'est au regard de cette exigence que nous pourrions envisager le processus de modernisation et la maîtrise du savoir et du savoir-faire modernes.

Ce développement n'aura de sens que s'il renforce et fortifie la créativité sociale ; il ne pourra réussir que s'il est assumé par des populations pleinement conscientes de sa nécessité, aptes à agir et décidées à le faire. Cela veut dire qu'il faudra parier sur l'homme et ses possibilités, lui donner des raisons de vouloir aller de l'avant, de moduler les inno-



Prof Florimond Muteba (à gauche), président du Conseil d'administration de l'ODEP

ventions technologiques, sociales, politiques, culturelles de sorte qu'elles soient à chaque étape, assumées par la population elle-même et vécue par elle comme un dépassement créateur et bénéfique.

On est bien loin des modèles qui ont inspiré notre construction économique actuelle qui a plutôt marginalisé à tout point de vue la population. Toutes les réformes à envisager dans chaque secteur doivent répondre aux exigences de cette voie de développement.

Voici en quels termes comment la Banque Mondiale des années 70 exprime sa préoccupation en faveur du développement endogène :

Lorsque les privilégiés sont peu nombreux et les désespérément pauvres la majorité et lorsque l'écart se creuse sans cesse davan-

tage... ce n'est qu'une question de temps avant qu'un choix décisif ne s'impose entre le coût politique d'une réforme et le risque politique d'une révolution. C'est la raison pour laquelle les politiques d'éradication de la pauvreté dans les pays sous-développés s'imposent, non seulement par principe, mais par prudence. La justice sociale n'est pas principalement un impératif moral, elle est un impératif politique » (RS. Mac Namara, discours annuel à la Conférence des Gouverneurs de la B.J.R.D., 1972).

Comme quoi, la charité peut se conjuguer avec le maintien de l'ordre social imposé par les dominants. A cette époque, en pleine guerre froide, on ne peut que douter de la sincérité et du caractère non désintéressé d'un tel discours sortant de

la bouche d'un grand représentant de la haute finance d'un système capitaliste mondial dominant, puissant et sur-déterminant. A cette époque, ce système est le plus sûr soutien des pires dictatures maintenues au pouvoir contre les intérêts de leurs peuples. Eradiquer la pauvreté signifie à cette époque, maintenir, sauver les systèmes oppressifs au pouvoir et éviter les révolutions populaires et démocratiques.

Un tel discours, tenu aujourd'hui aurait une autre lecture, beaucoup plus sympathique.

Comment une économie autocratée est-elle articulée ?

Dans une telle économie, il existe une relation d'équilibre de croissance entre le flux intersectoriel au niveau de la production, des échanges et de la répartition du revenu global entre le capital et le travail, c'est-à-dire la demande solvable qui va vers chaque secteur. Le surplus économique reste sur place et détermine justement la répartition du revenu global. Le salaire va vers le secteur de production de biens de consommation de masse, les profits sont épargnés ou réinvestis.

(Suite à la page 8)

Pluie diluvienne du mercredi 22 février : Kinshasa a frôlé une autre tragédie

Plusieurs quartiers de Kinshasa étaient sous eaux après la pluie diluvienne qui s'est abattue mercredi 22 février 2023 sur la ville de Kinshasa. Pas de pertes en vies humaines enregistrées jusque-là, mais des inondations ont été observées dans plusieurs quartiers, y compris au centre-ville. Ces inondations ont rendu la circulation difficile toute la journée. Des routes ont été inondées. Il était difficile pour les usagers la route de circuler librement. On s'était cru dans un lac devant l'hôtel de ville de Kinshasa. Même constat sur l'avenue des Poids lourds. Bref, Kinshasa était sous eaux. Une situation qui repose l'urgence de la révision du plan d'urbanisation et des voies de drainage des eaux de la ville.

VÉRON KONGO

La pluie diluvienne qui s'est abattue, mercredi 22 février 2023 sur la ville de Kinshasa, a causé plusieurs dégâts et des inondations, plus précisément dans la commune de Mont-Ngafula.

En effet, bien que réhabilitée il y a quelques semaines, une bande de la route nationale n°1 au niveau de l'école Mapunduzi est de nouveau coupée. Des gens attribuent cette situation à la mauvaise procédure utilisée par les travailleurs qui avaient été désignés pour exécuter les travaux sur le tronçon Matadi-Kibala-Hôtel «En Vrac».

Faisant état du bilan de l'écroulement des avaloirs qui venaient d'être installés là où était intervenu le dernier glissement, des gens estiment que les travaux exécutés après la pluie diluvienne du 13 décembre 2022 n'ont pas été satisfaisants. Non loin de là, sur le chantier d'une firme chinoise, le flanc gauche, en venant de Matadi-Kibala, s'est aussi écroulé sur une profondeur de près de trente mètres. Les caniveaux construits ayant cédé, les eaux de pluie se dirigeaient vers Matadi-Mayo où elles ont détruit plusieurs maisons sur leur passage. En conséquence, la circulation est coupée pour le moment et des véhicules transportant des produits vi-

vriers et d'autres produits en provenance de la province du Kongo central ne peuvent plus y passer.

Les habitants de Mitendi, d'autres quartiers environnants et les passagers en provenance de la province du Kongo central rencontrent également d'énormes difficultés pour circuler. En dépit de la présence des agents de service de l'ordre, la circulation vers l'autre côté de la crevasse est devenu très difficile. On observe sur le lieu de longues files d'attente des personnes d'autant plus qu'il faut



Les dégâts de la pluie de mercredi 22 février 2023 à Kinshasa

descendre dans la crevasse et parcourir au moins deux km pour obtenir un moyen de transport de l'autre côté.

Avec les grandes pluies des mois de mars et avril, il

est donc recommandé au gouvernement de prendre des dispositions urgentes pour éviter que la route nationale n° 1 ne soit totalement coupée à ce niveau. Et empê-

cher le ravitaillement de la ville de Kinshasa en produits vivriers et autres importés en provenance du Kongo central.

Se trouvant en dehors du pays, le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, avait écourté son voyage à la suite des morts causés par la pluie diluvienne qui s'était abattue le 13 décembre 2022 sur la ville de Kinshasa. Le tronçon Matadi-Kibala et l'hôtel «En vrac» de la nationale n°1 ayant été coupé, le gouvernement devait faire diligence pour rétablir la circulation à cet endroit. Deux mois après, Kinshasa a frôlé une autre tragédie qui a failli de nouveau l'endeuiller au cas où la pluie de mercredi 22 février 2023 était tombée la nuit. Toutefois, avec cette crevasse qui vient de se créer au même endroit, la circulation des passagers et des véhicules est perturbée et l'évacuation des produits importés et agricoles de première nécessité vers la ville de Kinshasa devient quelque peu problématique.



Plusieurs quartiers de Kinshasa étaient sous eaux

Situation de la Route de Matadi après la pluie du mercredi 22 février

La pluie qui s'est abattue la journée du mercredi 22 février 2023 le matin jusqu'aux alentours de 14h a causé quelques dégâts sur la ville de Kinshasa, et la RN 1 n'a pas été épargnée.

Constats : trois situations sont à signaler.

- Au PK 0+800 : Ravinement sur plus ou moins 6m suite à un grand charriage des maté-

riaux dans le caniveau construit. La chaussée reste praticable.

- PK 0+400 : Destruction du caniveau gauche construit et déclenchement d'une érosion sur 50m de longueur. La chaussée reste praticable.

- PK 2 en vrac : Ensablement de la chaussée et des caniveaux créant un ravinement de la chaussée. La chaussée reste praticable mais forte-

ment embouteillée.

Actions : l'ACGT s'est immédiatement mise à l'œuvre :

- Début immédiat de rechargement en moellons au PK0+800, travaux de nuit prévus;

- PK0+400 : à l'endroit où le nouveau sillon s'est créé, pose des sacs de sable comme digue et filet d'eau temporaire;

- PK2 : début de curage de la chaussée pour faciliter le passage

des camions de matériaux. Globalement, il y a lieu de retenir que la route n'est pas coupée. Les véhicules continuent de passer dans les deux sens de circulation, bien qu'il y ait ralentissement du trafic. Pour ce qui est des travaux provisoires réalisés à ce jour, il est à remarquer qu'ils ont permis d'éviter une situation catastrophique de nature à cou-

per la route. En attendant la petite saison sèche pour permettre de passer aux travaux définitifs, l'entreprise est à nouveau mobiliser pour refaire le rechargement des matériaux aux deux sites. Ces travaux ont commencé hier nuit et pourront prendre 72 heures, sans arrêt du trafic.

Cellule de visibilité et de communication/ACGT

L'ODEP scrute les quatre ans des finances publiques sous le régime Tshisekedi, entre 2019 et 2022

(Suite de la page 6)

Le salaire à une fonction économique, il n'est pas qu'un coût de production, il y a une relation objective entre le salaire et le niveau de développement des forces productives.

Les relations externes économiques et/ou politiques sont soumises aux exigences de l'accumulation intérieure. Il existe une alliance des classes entre une bourgeoisie industrielle et agricole qui sont une classe dominante, dans le cadre d'un Etat national achevé et puissant.

Les structures économiques héritées de 60 années de néocolonialisme étaient différenciées : le capitalisme y a été introduit de l'extérieur par domination politique. Il n'y a pas eu de désagrégation des rapports ruraux précapitalistes, mais leur déformation par soumission aux lois de l'accumulation du centre. Pas de révolution agraire, stagnation de la productivité agricole.

Pas d'alliance des classes dominantes internes, mais une alliance internationale entre le grand capital monopoliste et des alliés subalternes. Pas d'Etat national réellement achevé, indépendant, au service des classes locales, mais une néo-colonie. Le salaire n'est qu'un coût qui est maintenu aussi bas que les conditions économiques et politiques les permettent.

Comment construire le développement endogène ?

Ayant défini au départ les objectifs d'une telle voie, nous devons nous interroger sur les directions dans lesquelles il faudra agir sur l'ordre mondial afin de favoriser la réalisation de ces objectifs :

1. Ce développement est avant tout populaire, donc national, pro-pauvre ;
2. L'industrie doit être mise au service de la productivité agricole ;
3. Il faut abandonner la production de luxe pour le marché local et à l'exportation fondée sur la reproduction d'une force de travail bon marché (mieux servir les masses urbaines) ;
4. N'ayant pas réalisé une révolution agraire préalable à la révolution industrielle, nous devons renverser la valeur, c'est-à-dire que nous devons articuler un secteur moderne de l'industrie rénovée dans ses orientations de base, au secteur des petites industries rurales qui permettent de mobiliser directement les forces latentes de progrès ;
5. Seule une révolution dans le secteur agricole pourra financer une industrialisation saine, dégager un surplus vi-

vrier capable d'assurer l'indépendance nationale ;

6. L'industrie doit être mise au service des masses urbaines et rurales pauvres et cesser d'être guidée par la logique financière qui favorise le marché local privilégié et l'exportation vers le centre ;

7. Les emprunts éventuels à la technologie dont des modèles nouveaux devront être imaginés seront fait en fonction des besoins internes du développement populaire ;

8. Ce développement, même s'il exige de compter d'abord sur ses propres forces, n'a rien à voir avec l'autarcie. Le pays se doit de recourir à l'importation des inputs nécessaires à l'accélération de son développement (équipement, énergie, certaines matières premières). Les échanges avec l'extérieur restent nécessaires mais doivent être qualitatifs ;

9. Il va falloir développer l'autonomie collective avec les pays du Sud en agissant dans deux directions : L'entraide mutuelle (échange des matières premières, en évitant plusieurs intermédiaires) ; Contrôle national de l'exploitation des ressources naturelles. Les exportations doivent être réduites au niveau des importations exigées par la stratégie interne du développement endogène.

Actuellement, on expose en fonction des besoins du centre et puis on se pose la question de savoir quoi faire avec les devises.

Quelques éléments de base des politiques macro-économiques pro-pauvre : Mettre en place des politiques macro-économiques stables.

Stabilité macroéconomique : caractéristiques et conditions. La lecture de nombreuses analyses contenues dans les rapports du PNUD sur le développement humain dans le monde, études, par pays, DSRP des nombreux pays de l'Afrique subsaharienne ont montré la diversité des causes de la pauvreté selon les pays. Il est donc évident que la situation spécifique d'un pays doit être prise en compte au moment de l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Cependant, quel que soit le pays, il est aujourd'hui admis que la stabilité macroéconomique est le fondement de la réussite des politiques de croissance économique et de développement du secteur privé.

Influence des politiques macroéconomiques sur la croissance et les pauvres. Cadre macroéco-

nomique suscitant la confiance. En proposant un cadre macroéconomique stable pour soutenir l'ensemble de leurs politiques économiques, les autorités du pays envoient un message clair au secteur privé et aux investisseurs étrangers. L'adoption et la mise en œuvre d'un tel cadre sur une longue période accroissent d'autant la confiance des opérateurs économiques et l'impact sur la croissance économique et les variables mesurant la pauvreté.

Un environnement des affaires transparent et prévisible. L'instabilité du cadre juridique et institutionnel ainsi que l'absence de visibilité sur les politiques publiques ne contribuent pas à la sécurisation des investissements et à l'attrait des investisseurs étrangers.

Maîtrise de l'inflation. Les politiques macroéconomiques menant à une inflation modérée et stable ont des effets directs et indirects sur les conditions de vie des pauvres. En effet, les pauvres sont généralement moins à même de se protéger contre l'inflation que les groupes les plus aisés dans une société où les transactions monétaires sont importantes.

Viabilité/soutenabilité de la dette. Le surendettement constitue un obstacle pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté quand il conduit à une réduction du niveau des investissements. Cela se produit quand les créanciers doutent de la capacité du pays (ou du gouvernement vis-à-vis des créanciers intérieurs) à rembourser les intérêts d'un nouvel emprunt.

Efficacité des politiques budgétaires et fiscales. La politique budgétaire (touchant les questions de déficit public, de composition des dépenses, de structure des recettes fiscales, etc.) joue, à travers son impact sur l'équilibre macroéconomique, un rôle majeur sur le niveau de croissance économique et sur sa répartition.

En optant pour une structure donnée des dépenses publiques et leur réaffectation (vers la santé, l'éducation, les infrastructures socioéconomiques), la politique budgétaire et fiscale peut avoir des effets redistributifs importants et favorables aux pauvres. L'objectif principal de la politique fiscale consistera à accroître les ressources de l'Etat, en particulier celles destinées aux programmes de réduction de la pauvreté.

Comment identifier de façon pratique, les mesures

de politiques de croissance au service du développement humain ? Il importe que, lors de la formulation des politiques de croissance et de réduction de la pauvreté, les dimensions du développement humain, ou certaines d'entre elles, soient considérées comme des objectifs à atteindre et que ces derniers soient formulés de façon à permettre d'évaluer les progrès réalisés. Les stratégies de lutte contre la pauvreté devraient faire intervenir des mesures de politique agissant dans les deux sens, à savoir : premièrement, aller de la croissance au développement humain, c'est-à-dire prendre les actions nécessaires pour convertir l'accroissement de la richesse en progrès en termes de développement humain. Deuxièmement, il faudrait faire en sorte que le développement humain accélère la croissance.

Si une personne en bonne santé et bien éduquée peut permettre d'accroître la productivité dans le pays, rien n'indique a priori qu'une personne bien formée trouve automatiquement un emploi.

De la croissance au développement humain

Le mécanisme de transmission des effets de la croissance économique vers le développement humain dépend de deux types de liens : l'influence des activités et des dépenses des ménages sur le développement humain, d'une part, et l'influence de l'action et des dépenses de l'Etat, d'autre part.

Les effets positifs de l'augmentation du revenu familial sur le développement humain. On fait l'hypothèse, à ce stade, que le gouvernement a mis en place les politiques appropriées de croissance et qu'elles ont permis d'accroître les revenus des pauvres. Avec les revenus supplémentaires découlant de la croissance, les familles peuvent acheter davantage de fournitures scolaires ou scolariser leurs enfants plus facilement. Un revenu plus élevé permet également d'améliorer la santé. Une hausse du revenu des ménages est généralement associée à une amélioration des indicateurs de la santé tels que les rapports taille-âge, les taux de survie et l'espérance de vie à la naissance, ainsi qu'à la diminution des maladies chez les enfants.

Nécessité d'accroître les dépenses des secteurs pauvres dans les budgets de l'Etat. Le premier objectif de l'Etat, c'est de maximiser ses ressources en investissant

dans les secteurs porteurs considérés comme des gisements de ressources, mais aussi en mettant en place les mécanismes susceptibles d'éviter les fuites fiscales dans ses secteurs. C'est le cas des secteurs miniers qui pourraient générer des revenus supplémentaires à mettre au profit du développement humain.

Par ailleurs, l'Etat devrait utiliser les revenus de la croissance dans les domaines favorisant les dimensions du développement humain, c'est-à-dire dans les différents domaines permettant de renforcer les capitaux des pauvres.

Par exemple, investir les revenus de la croissance dans l'éducation permet de renforcer plusieurs autres dimensions du développement humain. L'expérience a montré que l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable est, par exemple, difficilement réalisable si elle n'est pas accompagnée d'un effort d'éducation.

On sait par ailleurs que les taux de mortalité maternelle et infantile diminuent sensiblement avec des niveaux élevés d'instruction des femmes. Il est également bien connu que la productivité plus accrue des populations plus éduquées a un effet bénéfique sur la croissance économique. Ces catégories de dépenses de l'Etat, quand elles sont financées par les fruits de la croissance, contribuent à la création du cercle vertueux «croissance-développement humain-croissance».

Du développement humain à la croissance. Les bénéfices économiques les plus manifestes qui sont générés par le développement humain sont liés à une plus grande productivité de la population active, et particulièrement des personnes les plus pauvres dont la nutrition, la santé et l'éducation s'améliorent de ce fait. Cela ne signifie pas pour autant que les investissements dans la santé et l'éducation aient seulement pour finalité d'améliorer la productivité. De nombreux autres types d'investissements dans le développement humain ont un réel effet positif sur l'économie. La productivité peut être augmentée en améliorant les capacités, l'organisation et la gestion de la force de travail, en favorisant l'utilisation des technologies de pointe, en attirant les capitaux extérieurs et les technologies étrangères et en renforçant le rôle des institutions publiques et privées, y compris l'Etat et les systèmes juridique et financier.

Prof Florimond Muteba T. Président du Conseil d'administration de l'ODEP

Tunisie : les violents propos de Kaïs Saïed sur les migrants subsahariens suscitent une vague d'indignation

Le chef de l'État tunisien a provoqué un véritable tollé en reprenant à son compte la théorie du «grand remplacement» à propos des migrants subsahariens présents en Tunisie. Au Maroc, la désapprobation est totale.

ECONEWS AVEC LE POINT
AFRIQUE

Arrestations arbitraires et systématiques, agressions verbales racistes sur les médias et les réseaux sociaux, menaces d'expulsion : la situation devient invivable pour les migrants subsahariens présents en Tunisie. « Ces derniers jours, plus de 300 migrants ont été arrêtés, placés en garde à vue et déferés devant la justice », ont rapporté le 16 février, des ONG, dont le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), qui se penche de près sur les questions migratoires. Ces migrants « ont été arrêtés à la suite d'un contrôle d'identité au faciès, ou même à la suite de leur présence devant les tribunaux en soutien à leurs proches », ont dénoncé les signataires dans un communiqué. Selon eux, « l'État tunisien fait la sourde oreille sur la montée du discours haineux et raciste sur les réseaux sociaux et dans certains médias ». Pire, ce discours « est même porté par certains partis politiques, qui mènent des actions de propagande sur le terrain facilitées par les autorités régionales », ont-ils ajouté.

Et depuis ce mardi, c'est le chef de l'État, en personne, le président Kaïs Saïed qui a franchi un dangereux cap dans la montée des discriminations dans ce pays en pronant des « mesures urgentes » contre l'immigration clandestine d'Africains subsahariens dans son pays, affirmant que leur présence était source de « violence et de crimes ».

Alors qu'il présidait une réunion du Conseil de sécurité nationale « consacrée aux mesures urgentes qui doivent être prises pour faire face à l'arrivée en Tunisie d'un grand nombre de migrants clandestins en provenance d'Afrique subsaharienne », selon un communiqué de la présidence et censé apaiser le climat et apporter des solutions, c'est tout le contraire qui s'est produit.

Lors de cette réunion Kaïs Saïed a tenu un discours extrêmement violent sur l'arrivée de « hordes de migrants clandestins », dont la présence en Tunisie est selon lui source de « violence, de crimes et d'actes inacceptables », insistant sur « la nécessité de mettre rapidement

fin » à cette immigration.

Il a en outre soutenu que cette immigration clandestine relevait d'une « entreprise criminelle ourdie à l'orée de ce siècle pour changer la composition démographique de la Tunisie », afin de la transformer en un pays « africain seulement » et estomper son caractère « arabo-musulman ». Il a appelé les autorités à agir « à tous les niveaux, diplomatiques sécuritaires et militaires » pour faire face à cette immigration et à « une application stricte de la loi sur le statut des étrangers en Tunisie et sur le franchissement illégal des frontières ». « Ceux qui sont à l'origine de ce phénomène font de la traite d'êtres humains tout en prétendant défendre les droits humains », a-t-il encore dit, selon le communiqué de la présidence.

Des propos qui choquent tout un pays

Cette charge de Kaïs Saïed ne passe pas dans le pays. Intervenant seulement quelques jours après qu'une vingtaine d'ONG tunisiennes ont dénoncé la montée d'un « discours haineux » et du racisme à l'égard des migrants subsahariens, les propos du chef de l'État ont provoqué un tollé général.

Au-delà de l'émotion qu'elle suscite, comment comprendre cette charge violente contre les Subsahariens ? Cette montée des discriminations – même si le pays connaît régulièrement des affaires de racisme – trouve son origine dans le fait que, la Tunisie, dont certaines portions de littoral se trouvent à moins de 150 km de l'île italienne de Lampedusa, enregistre très régulièrement des départs de migrants, en grande partie des Africains subsahariens, vers l'Italie.

Selon des chiffres officiels cités par le FTDES, la Tunisie, un pays de quelque 12 millions d'habitants, compte plus de 21.000 Africains subsahariens, en majorité en situation irrégulière.

Mais il serait trop simple d'expliquer les faits actuels par ce seul facteur, car dans la réalité les migrants subsahariens qui transitent par la Tunisie sont aussi nombreux que les Tunisiens désœuvrés prêts à tout pour embarquer dans ces barques et quitter leur pays. D'après, des chiffres officiels italiens, plus de 32.000 mi-



grants, dont 18.000 Tunisiens, sont arrivés clandestinement en Italie en provenance de Tunisie en 2022.

Des données qui n'ont pas empêché, des membres du « Parti nationaliste » de lancer une pétition, l'été dernier, sur Facebook, pour réclamer « l'expulsion de la colonie de migrants subsahariens qui s'installe en Tunisie ». Ils ont mis leurs menaces à exécution les 14 et 15 janvier dernier, à travers des opérations de démarchage dans les rues de Tunis, presque dans l'indifférence générale.

Le débat sur le racisme anti-noir relancé

Et dire qu'en plus d'avoir aboli l'esclavage dès 1846, avant la France, la Tunisie avait fini par étoffer, en 2018, son corpus législatif en adoptant un texte visant à criminaliser les actes, propos et discriminations racistes confortant ainsi sa position de précurseur maghrébin en matière de droits humains.

« Ce discours provoque une grande déception et une grande consternation », a réagi auprès de l'AFP Romdhane Ben Amor, porte-parole du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux. « Ce discours raciste et haineux marque un jour triste. Le fait que le président d'un pays signataire de conventions internationales sur l'immigration tienne un tel discours est extrêmement grave », a-t-il souligné.

« M. Saïed a exprimé des idées racistes et complotistes envers l'immigration clandestine venant d'Afrique subsaharienne. Il a affirmé que ce phénomène était une « entreprise criminelle ourdie à l'orée de ce siècle pour changer la composition démographique de la Tunisie », dans le but de la trans-

former en un pays « africain seulement » et de faire disparaître son caractère « arabo-musulman ». Ces propos sont choquants et dangereux, car ils peuvent encourager la haine raciale en Tunisie et faire reculer les acquis antiracistes obtenus par la révolution de 2011 », a vivement réagi SOS racisme. « Il est important de rappeler que la Tunisie est le premier pays du Maghreb à s'être doté d'une législation antiraciste. Ces propos vont à l'encontre de cette législation et sont une nouvelle preuve de la dérive autoritaire et antidémocratique du pouvoir en Tunisie ».

Les réactions sont vives de toutes parts, y compris parmi des partisans du chef de l'État, qui concentre tous les pouvoirs après avoir suspendu en juillet 2021 le Parlement et limogé le gouvernement. Ces propos choquent d'autant plus que le pays traverse une grave crise économique marquée par des pénuries récurrentes de produits de base, sur fond de tensions politiques.

« Ce discours ne ressemble en rien à la Tunisie. Le standing international de la Tunisie et son histoire humanitaire sont beaucoup plus grands que ce discours », a réagi sur Facebook le président de l'Observatoire tunisien des droits de l'Homme Mostafa Abdelkebir.

Mnemy, une association qui lutte contre les discriminations, a elle aussi condamné le communiqué de la présidence tunisienne, le qualifiant de « discours de racisme et de haine et d'incitation à la violence contre les migrants subsahariens ».

Sur place, les ONG soulignent aussi que « les politiques européennes d'externalisation des frontières ont contribué depuis des années à transformer la Tu-

nisie en un acteur clé dans la surveillance des routes migratoires en Méditerranée, notamment l'interception des bateaux de migrants en dehors des eaux territoriales et leur transfert en Tunisie ».

DÉSAPPROBATION AU MAROC

Au Maroc, où les migrants africains jouissent de tous les droits sociaux et sont intégrés dans le tissu social du Royaume, ces propos ont provoqué une immense consternation et un rejet viscéral des propos proférés par le président tunisien contre des citoyens africains qui cherchent légitimement un meilleur avenir pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

Le citoyen marocain, s'il n'a pas l'habitude de s'immiscer dans les affaires d'un pays, a été violemment secoué par les propos racistes et exécrables tenus par le président tunisien.

Laisser passer une colère aussi sourde des nations africaines sur les propos difamants du président Saïed est anti-éthique. Se taire c'est le début de la compromission. Le président tunisien, professeur universitaire qu'il est, ne devrait pas ignorer que la migration est un enrichissement pour la société d'accueil et le fait d'affirmer que les africains sont la cause première des problèmes de la Tunisie dénote une grave ignorance de la réalité tunisienne.

En disant que les migrants cherchent à « africaniser » la Tunisie et à l'éloigner de son « arabité » est une autre aberration sans nom.

Avec simple coup d'œil sur la carte du monde, l'auteur de ces propos se serait rendu compte que la Tunisie se trouve déjà sur le continent africain. Elle est aussi africaine que le Niger, le Congo ou la Tanzanie.

À Moscou, la Chine présente sa vision pour un « règlement politique » de la guerre en Ukraine

Le lieu ne doit rien au hasard, c'est à Moscou que la Chine a présenté son « plan de paix » pour l'Ukraine. Mercredi, le chef de la diplomatie chinoise Wang Yi a été reçu au Kremlin où il a fait part de « l'approche chinoise pour un règlement politique de la crise ukrainienne », selon le ministre russe des Affaires étrangères.

A Moscou, le chef de la diplomatie chinoise Wang Yi a été reçu au Kremlin, après s'être entretenu avec le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. Dans la foulée, la Chine a promis de publier sa proposition de « solution politique » cette semaine, à temps pour le premier anniversaire du déclenchement de l'offensive russe en Ukraine le 24 février 2022.

En mandarin, il ne s'agit pas de « plan de paix », mais plutôt d'un document présentant la « position chinoise sur un règlement de la crise ukrainienne ». La nuance est importante, car Pékin entend ici à la fois faire des suggestions pour calmer l'intensité d'une guerre qui ne faiblit pas, un an après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, mais surtout de proposer sa vision du monde, de l'ordre international et du règlement des conflits.

Vision chinoise du conflit

Au-delà de la mise en avant du « dialogue » et de la recherche d'une « solution politique » par la négociation, la Chine entend jouer un rôle à la mesure de sa puissance dans une éventuelle sortie de

crise, souligne Zhao Tong, chercheur au Centre Carnegie-Tsinghua, à Pékin. « Le but de ce document est d'exposer la contribution de la Chine au règlement pacifique de la crise ukrainienne, explique-t-il. Il s'adresse principalement à l'Europe et à d'autres pays que les États-Unis. Il s'agit de montrer que la politique étrangère de la Chine est pacifique et d'afficher l'image d'un grand pays, responsable et puissant. On devrait donc rester sur des questions de principes. Il ne contient peu de propositions concrètes probables ».

Ces grands principes pour une « paix durable » ont déjà été évoqués à plusieurs reprises par les dirigeants chinois et synthétisés dans « l'initiative de sécurité globale » dévoilée mardi à Pékin, qui comprend notamment le « respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des pays » - argument en faveur de l'Ukraine, alors que Vladimir Poutine revendique l'annexion de cinq régions ukrainiennes -, auquel s'ajoute selon le régime communiste l'affirmation que « tout pays devrait tenir compte des préoccupations raisonnables des autres en



Le chef de la diplomatie chinoise Wang Yi (notre photo) a été reçu au Kremlin.

matières de sécurité » - un argument également défendu par la Russie.

« Partenaire junior »

« Les partenaires chinois nous ont fait part de leurs réflexions sur les causes profondes de la crise ukrainienne, ainsi que sur leurs approches pour son règlement politique », a affirmé Sergueï Lavrov à l'issue des entretiens. « Il ne s'agit pas d'un plan de paix séparé », a toutefois précisé le ministre russe des Affaires étrangères. Le document n'a pas été publié. À la conférence sur la sécurité de Munich mardi, le chef de la diplomatie ukrainienne Dmytro Kuleba a affirmé que Wang Yi lui avait fait part des « éléments clés

du plan de paix chinois », sans que des propositions écrites ne lui soit remises.

Kiev dit n'avoir pas été consulté

Certes, la Russie et la Chine ont affiché mercredi leur volonté d'approfondir leur relation diplomatique, mais selon un haut responsable ukrainien, Pékin n'a pas consulté Kiev. « La Chine ne nous a pas consultés », a dit ce responsable qui a requis l'anonymat à plusieurs médias, dont l'AFP. Le chef de la diplomatie ukrainienne, Dmytro Kouleba, qui a rencontré son homologue chinois Wang Yi en Allemagne, a révélé mardi à Bruxelles que ce dernier lui avait « fait part des éléments clés du plan de paix chinois ». « Nous atten-

dons de recevoir ce texte pour l'étudier en détail, parce qu'on ne peut tirer de conclusions après seulement une présentation orale », avait ajouté Dmytro Kouleba.

Depuis le début du conflit, la Chine affiche une « neutralité » pro russe. « La Chine a trouvé en Russie, un partenaire junior qui n'a pas peur de s'opposer aux États-Unis », confiait récemment un diplomate européen. La prochaine étape sera la visite de Xi Jinping à Moscou au printemps, afin de renforcer le partenariat stratégique entre les deux alliés. En un an, le président chinois n'a pas eu de contacts directs, du moins officiellement, avec son homologue ukrainien.

Avec RFI

Trois questions à Zhao Tong, chercheur au programme de politique nucléaire du centre Carnegie/Tsinghua, à Pékin.

Quel peut-être le contenu de ce « plan de paix » chinois pour l'Ukraine ?

Le but de ce document est d'abord de traduire la volonté de la Chine d'apporter sa contribution au règlement pacifique de la crise ukrainienne. Il s'adresse principalement à l'Europe et à d'autres pays que les États-Unis. Il s'agit de démontrer que la politique étrangère de la Chine est pacifique, et d'afficher l'image d'un grand pays, responsable et puissant. Le document se concentre donc probablement sur des questions de principes généraux et essentiels aux yeux de Pé-

kin, mais je crains qu'ils n'y aient pas de contenus plus précis et spécifiques.

La Chine peut-elle vraiment jouer le rôle de médiateur alors que se renforcent les relations entre Pékin et Moscou ?

Il existe des divergences de vues significatives entre la Chine et les sociétés occidentales concernant la perception des causes de la guerre en Ukraine et de sa nature. La Chine estime que le principal responsable de la guerre en Ukraine est l'Occident dirigé par les États-Unis, et qu'après le déclenchement du conflit, l'Occident a tenté

d'utiliser la guerre pour affaiblir la Russie et parvenir à ses objectifs géostratégiques. Voilà pourquoi, la Chine ne veut surtout pas d'une défaite totale de la Russie dans cette guerre. La Chine craint que si la Russie se retire dans la défaite, cette pression politique, économique et militaire de l'Occident ne se concentre ensuite sur la Chine, qu'elle soit la prochaine cible. En décevant ses intérêts, la Chine essaie de parvenir à un équilibre entre deux objectifs : d'une part stabiliser et améliorer ses relations avec l'Occident, et d'autre part maintenir et même continuer à approfondir son partenariat

stratégique avec la Russie. Ces deux objectifs stratégiques sont dans une certaine mesure en conflit l'un avec l'autre, ce qui limite considérablement l'espace que la Chine peut exercer dans une éventuelle médiation sur la question ukrainienne.

Que pensez-vous de l'accusation d'Antony Blinken, selon laquelle la Chine envisagerait de fournir des armes à la Russie ?

La ligne rouge que s'est fixée la Chine, c'est d'éviter une défaite complète de la Russie. Si l'armée russe est vaincue, la situation politique en Russie pourrait devenir ins-

table, avec même la possibilité de l'émergence d'un leader proche de l'Occident. Si c'était le cas, au lieu de s'associer à la Chine pour faire face à l'ennemi commun auquel ils sont tous deux actuellement confrontés, la Russie rejoindrait le camp de l'Occident. En prenant en compte ces éléments, je pense que la Chine sera davantage incitée à aider la Russie, si la guerre évolue dans une direction défavorable à Moscou. Sur le papier, vous ne pouvez pas exclure que la Chine envisage à l'avenir de fournir une aide plus substantielle à la Russie.

Eliminatoires CAN 2024

La FECOFA retrouve enfin la raison : la RDC accueille la Mauritanie au stade TP Mazembe de Lubumbashi

Initialement prévu au stade Japoma de Douala (Cameroun), le match de la 3^{ème} journée des éliminatoires de la CAN 2024, prévu en Côte d'Ivoire, entre la RDC et la Mauritanie, se jouera le 24 mars 2023 à 13h00 GMT, soit 15h00, heure locale de Lubumbashi, au stade TP Mazembe de Kamalondo.

ECONEWS

La grogne, au sein de l'opinion publique et la désapprobation dans les rangs de certains joueurs professionnels évoluant en Europe, a finalement contraint la Fédération congolaise de football association (FECOFA) à revoir ses calculs en annulant la délocalisation du prochain match des Léopards de la RDC contre la Mauritanie à Douala, au Cameroun, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), prévue en 2024 en Côte d'Ivoire.

C'est finalement au stade TP Mazembe de Lubumbashi, le seul stade congolais homologué par la CAF (Confédération afri-

caine de football), que la RDC accueillera la Mauritanie, le 24 mars 2024. C'est par un courrier adressé le 22 février 2023 à la FECOFA que la CAF a validé ce choix, mettant fin à une polémique où la politique tentait de prendre en otage les contingences sportives.

«*enant compte de la non-approbation du stade des Martyrs de la Pentecôte, nous avons l'honneur de vous communiquer les données relatives à notre match à domicile comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies Côte d'Ivoire*

2023», a écrit le secrétaire général de la CAF, précisant la date, la ville, le nom du stade, l'heure de la rencontre et la nature du gazon, rapporte le tri-hebdomadaire Africanews.

Quant au trio arbitral, la CAF a porté son dévolu sur le Sud-Africain Abongile Tom, comme arbitre central, avec comme assistants le Sud-Africain Zakhele Siwela et l'Angolais Ivanildo Meirelles De Oliveira.

SOULAGEMENT

Les sportifs congolais sont enfin apaisés. C'est au stade TP Mazembe que se jouera la rencontre entre les Léopards de la RDC et les Mourabitounes de la Mauritanie, comptant pour la 3^{ème} journée des éliminatoires de la CAN/Côte d'Ivoire 2024.

A l'issue de la réunion

du comité exécutif de la FECOFA de mardi, rien n'avait encore filtré, en termes de propositions, du stade sur lequel le match RDC-Mauritanie pourra se jouer après l'annulation de la décision de faire jouer cette rencontre au stade Japoma de Douala.

Selon certaines indiscretions, le comité exécutif de la FECOFA avait le choix entre le stade TP Mazembe et celui d'Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville. Finalement, c'est le stade TP Mazembe qui l'a emporté.

Pour rappel, le choix du stade pour ce match avait créé des «échauffourées médiatiques» entre le 3^{ème} vice-président de la FECOFA, Théo Binamungu, et le secrétaire exécutif de la même structure, Belge Situatata.

Selon Théo Binamungu,

une lourde sanction vise le SG Belge Situatata. Ce dernier a expliqué très haut à la presse que c'est le sélectionneur-manager de Léopards A, qui aurait opéré le choix du stade Japoma. C'est que ce dernier a rejeté en bloc.

Tout compte fait, ce rétropédalage de la FECOFA devait faire réfléchir les dirigeants de trois autres clubs congolais engagés aux interclubs de la CAF qui ont refusé de jouer au stade TP Mazembe. Il s'agit de l'AS V. Club qui a fait le choix d'accueillir ses adversaires de la Ligue des Champions de la CAF au stade Massamba Débat de Brazzaville, alors que Daring Club Motema Pembe (DCMP) se produit en Angola et Lupopo au stade Levy Mwanawasa de la ville de Ndola, en Zambie.

Interclubs de la CAF : week-end explosif pour les clubs congolais

NANA K.

Les quatre clubs de la RDC, engagés aux interclubs de la CAF, respectivement en Ligue des champions de la CAF et en Coupe de la Confédération, seront, une fois de plus, au front ce week-end.

En Ligue des champions de la CAF, le seul représentant de la RDC, l'AS V. Club, sera, ce samedi sous le coup de 15 heures au stade Massamba Débat de Brazzaville, face à la JS Kabylie de l'Algérie, en match comptant

de la 3^{ème} journée. Les Moscovites de la capitale doivent se battre pour gagner cette rencontre afin de bien se positionner pour le prochain tour. En match de la deuxième journée, l'AS V. Club a été battu 2-1 par les Angolais de Petro Atletico (1-2).

En Coupe de la Confédération de la CAF, les trois représentants de la RDC livreront leurs rencontres le dimanche 26 février dans différents sites.

A Lubumbashi au stade TP Mazembe de Kamalondo, le TP Mazembe offrira, le di-

manche 26 février sous le coup de 14 heures, son hospitalité à l'US Monastir d'Alger, en match comptant de la 3^{ème} journée. Battus à Dar es Salaam par les Tanzaniens de Young Africans (1-3), les protégés de Pamphile Mihayo sont dans l'obligation de gagner cette rencontre pour se relancer dans le groupe. Ils ont l'avantage de jouer devant leur public de Lubumbashi.

Le même dimanche 26 février 2023 au stade Levy Mwanawasa de Ndola (Zambie), en match comptant de la 3^{ème} journée de la phase de

groupes de la Coupe de la Confédération, le FC Saint Lupo reçoit Al Akhdar. Les Cheminots de Lubumbashi jouent leur survie dans cette compétition, après avoir perdu leurs deux premiers matchs.

Le dernier représentant de la RDC, en l'occurrence DCMP, accueille dimanche, au stade du 11 novembre de Luanda, en Angola, l'équipe de Rivers United, en match de la 3^{ème} journée de la coupe de la confédération de la CAF, après avoir aligné deux nuls lors de ses deux précédentes rencontres.

Mondial/basket-ball 2023 : abandonnés à eux-mêmes, les Léopards rejoignent Alexandrie en ordre dispersé

Les Léopards basket-ball/Messieurs seniors ont pris la résolution de se rendre à Alexandrie, en Egypte, lieu de la compétition, pour sauver l'honneur du pays et éviter ainsi le forfait de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA), rapporte l'ACP, citant des sources internes de la Fédération de basket-ball du Congo (FEBACO).

«*N'ayant pas obtenu les moyens financiers de la part de l'Etat congolais, certains athlètes se sont payés seuls les billets pour rallier Alexandrie en vue de prendre part à cette 5^{ème} et dernière fenêtre*

des éliminatoires, zone Afrique, de la Coupe du monde de basket-ball. Certains athlètes ont déclaré forfait. C'est le cas de deux ailiers évoluant au sein du club français ALM Evreux, Christian Lutete, Shekinah Munanga ainsi que Jonathan Kasibabu et Hervé Kabasele. L'athlète Jonathan Banza, évoluant dans une équipe de Bujumbura, au Burundi, n'a pas pu obtenir son visa à l'ambassade d'Egypte», a renseigné la source, avant de poursuivre, «pour l'obtention des visas, la FEBACO devrait d'avance adressé un lette aux ambassadeurs des pays concernés

ainsi que les invitations des joueurs concernés».

Pour cette campagne égyptienne, les Léopards sont partis non seulement en ordre dispersé par manque de moyens financiers du gouvernement congolais, mais aussi pour éviter un forfait de quatre ans de non-participation aux compétitions FIBA ainsi que le paiement d'une amende de 200.000 francs suisses.

Une participation sans résultat escompté

Pour rappel, la RDC se trouve dans une situation délicate. Les trois défaites concédées en août dernier ne

vont pas arranger l'équipe qui, faute de préparation, la RDC ne peut s'attendre à aucun résultat satisfaisant devant les adversaires de taille et aguerris comme le Cameroun, le Soudan du Sud ainsi que la Tunisie, qui se sont bien préparés d'avance.

Dans cette dernière fenêtre, 16 équipes nationales se disputeront cinq places africaines qualificatives pour la Coupe du monde FIBA 2023 dont la phase finale se déroulera du 25 août au 10 septembre 2023 au Japon, l'Indonésie et les Philippines, rappelle-t-on.

Avec ACP

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA

Florent N'LUNDA N'SILU
Véron KONGO
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASTALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Desserte en eau potable : Félix Tshisekedi met en service la station de traitement d'eau de Binza-Ozone

La nouvelle station de traitement d'eau de la Régideso de Binza-Ozone est, enfin, opérationnelle. C'est le jeudi que le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a lancé officiellement la mise en service du premier module de cette station, censée améliorer sensiblement la desserte en eau potable dans la partie Ouest de la ville de Kinshasa.

ECONEWS

Le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a procédé, le jeudi 23 février 2023, à la mise en service du premier module de l'usine de la Régie de distribution d'eau (Régideso) de Binza-Ozone à Kinshasa, dans la commune de Ngaliema.

Cette usine, d'une capacité de production de 110.000 m³ par jour, va desservir plus de 1.500.000 consommateurs de la partie Ouest de la ville de Kinshasa, allant des quartiers Binza-Ozone, Mbudi, Lutendele, Ma Campagne, Météo, Binza-Delvaux, Djelo-Binza, Ngomba-Kinkusa (UPN), Kimbuala, CPA à Malueka (Don Bosco) pour l'agglomération de Ngaliema, à Kintambo et une partie de Selembao, notamment les quartiers Cité verte, Badiadingi, Camping, Kitokimosi. Une partie de la commune de Mont-Ngafula, dont

les quartiers Cité Mama Mubutu, Kimbondo et Mitendi, sera également couverte par cette usine.

Selon le directeur général de la Régideso, David Tshilumba Mutombo, cité par l'ACP, « la station de prise, qui prend en compte le pompage de l'eau brute, comprend un complexe électrique, une tour d'arrivée et de répartition d'eau brute construite pour une capacité totale de l'usine de 330 000 m³/jour, les installations de la chaîne de traitement pour une première phase de 110 000 m³/jour comprenant les «flocula-teurs», les décanteurs, les filtres à sable et le réservoir d'eau traitée la station de pompage de l'eau traitée, les bâtiments de stockage des produits chimiques, de dosage de ces produits, un module de chlore, un laboratoire, une salle de contrôle, ainsi qu'un bâtiment administratif ».

Cette mise en service



Le Chef de l'Etat coupe le ruban symbolique de l'usine de traitement d'eau de Binza-Ozone

intervient moins de trois ans après la pose de la première pierre par le Chef de l'Etat, en décembre 2019.

Financé par la Banque mondiale, le coût total des travaux de ce premier module s'élève à 72 millions USD. L'eau brute alimentant cette station est prélevée dans le fleuve Congo à une distance de 75 m de berge à partir de la station

de pompage de la prise. Cette eau brute est emmenée à l'usine de traitement par une conduite en fonte ductile de 1,8 m diamètre, longue de 3 km et passe par le camp colonel Tshiatshi. Les travaux de construction de ce complexe industriel de traitement d'eau ont été réalisés par l'entreprise chinoise Weihai International Economic and Technical Cooperative

(WIETC).

Avec cette inauguration, qui marque un pas de plus vers la desserte totale de la capitale en eau potable, le Président de la République confirme sa volonté d'améliorer le quotidien de ses citoyens en s'impliquant personnellement dans le suivi de la construction des infrastructures de base.

